AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C2402
FR0000061111-FS0734

18 novembre 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

THERMADOR GROUPE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 novembre 2014, la société anonyme Salvepar[1] (32 rue Monceau, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 novembre 2014, le seuil de 5% du capital de la société THERMADOR GROUPE et détenir 163 199 actions THERMADOR GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 3,77% du capital et 2,78% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions THERMADOR GROUPE hors marché.

[1] Contrôlée par Tikehau Capital Partners SAS.
[2] Sur la base d'un capital composé de 4 323 733 actions représentant 5 869 817 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.